Institut français de géopolitique – Université Paris VIII
École doctorale Sciences sociales ED 401

Rapport de soutenance de la thèse de M. Xavier Aurégan :

GÉOPOLITIQUE DE LA CHINE EN CÔTE D'IVOIRE
LA PUISSANCE CHINOISE À L'ÉCOLE IVOIRIENNE ET AFRICAINE

Discipline : Géographie et Géopolitique

Thèse soutenue le mardi 4 mars 2014 de 10h00 à 14h00 à l'Université Paris VIII
(salle des thèses, Espace Deleuze, Bâtiment A, 1er étage)

Directeurs de thèse :

Alain Gascon (professeur émérite à l'Institut français de géopolitique–Université Paris 8)

Alphonse Yapi-Diahou (professeur des universités, Ladyss–Université Paris 8)

Membres du jury :

Céline Bikpo (professeure des universités, université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan Cocody)

Jean-Jacques Gabas (chercheur au CIRAD, maître de conférences/HDR Université Paris Sud et Sciences Po Paris)

Thierry Pairault (directeur de recherche émérite, CNRS/EHESS)

Jean-Fabien Steck (maître de conférences, Université Paris 10)

UNIVERSITE PARIS VIII
SERVICE DES THÈSES
2, Rue de la Liberté, 93526 ST DENIS

Ayant été désigné président du jury préalablement à la soutenance avec l'accord de tous les membres du jury, Thierry Pairault ouvre la séance à 10 heures et donne la parole à Xavier Aurégan qui présente alors les grandes lignes de sa thèse, rappelle sa problématique de recherche et les enjeux de son étude. Après audition de l'exposé, le président du jury donne à 10h20 la parole aux directeurs de thèse puis aux autres membres du jury.

Alain Gascon (codirecteur de thèse) exprime sa gratitude aux collègues qui ont accepté de faire partie du jury et à A. Yapi-Diahou avec lequel il a partagé la cotutelle du mémoire de Xavier Aurégan. C'est ainsi que ne connaissant pas la Côte-d'Ivoire, il a eu la satisfaction de le suivre. Il avait encadré les masters 1 et 2, qui traitaient de la géopolitique de la « percée » chinoise au Sénégal en Mauritanie et au Mali et avait, d'ores et déjà, apprécié son sérieux, son opiniâtreté et son esprit d'initiative.

A. Gascon rappelle combien, sur ses conseils, le candidat a travaillé avec constance à l'amélioration de son texte : il l'a coupé et resserré et a ainsi affermi son propos et sa démarche. Il le félicite pour la présentation de 52 cartes, référencées dans le texte et significatives pour sa démonstration. Il a trouvé fort utile les 10 encadrés qui font le point sur un aspect particulier et les copieuses annexes qui éclairent sa démarche. Il apprécié la liste des acronymes et abréviations et la liste des termes chinois, avec les idéogrammes ! D'une façon générale, bien rédigé et bien présenté, son mémoire est facile à consulter et à lire même si certaines phrases sont parfois difficiles à cerner. A. Gascon fait part au candidat de la satisfaction et de l'intérêt que j'ai pris à la lecture de sa thèse qui lui a donné l'envie de connaître Abidjan et la Côte-d'Ivoire, sous sa direction ! Il souligne que X. Aurégan a effectué son terrain pendant une période de transition politique houleuse et qu'il ne s'est jamais découragé. Il a multiplié les contacts comme le montrent ses annexes et ses analyses reposent sur la lecture d'ouvrages et d'articles académiques, de rapports et de coupures de presse et sur des enquêtes répétées auprès des Chinois d'Abidjan et avec des responsables institutionnels tant ivoiriens que chinois. Homme de terrain et de contact, il a ainsi déconstruit les représentations sociales qui entourent de la « percée chinoise » en Afrique de l'Ouest et en Côte-d'Ivoire !

A. Gascon souligne ensuite que l'introduction, très dense et parfois un peu touffue, présente correctement la démarche et les quatre parties et sept chapitres du plan. Ces parties s'ordonnent dans une suite logique et sont plutôt équilibrées, même si la deuxième et surtout la troisième sont plus courtes. La 1ère partie fait une recension dans Abidjan, à l'échelle du quartier et de la rue, de l'implantation chinoise puis analyse, à travers les représentations, les enjeux de cette présence chinoise. Le candidat a étudié les représentations sociales en s'aidant de l'histoire récente et de l'observation participante des anthropologues. La 2e partie examine, pas à pas, la coopération sino-ivoirienne, après la reconnaissance de 1983, à travers ses avatars : « médecins aux pieds nus », expertise rizicole, constructions d'infrastructures, « grands-messes » sino-africaines... Les 3e et 4e parties exposent l'analyse, d'abord, à l'échelle du continent africain (partie 3), et puis à l'échelle de l'Afrique de l'Ouest et de la Côte-d'Ivoire (partie 4) à la lumière des précédents travaux de X. Aurégan. Les deux chapitres (6 et 7) entrent dans le cœur du sujet : la « crise ivoirienne » a-t-elle permis à la République populaire de poser ses pions en Côte d'Ivoire ? Il manque cependant à la conclusion une dimension prospective, quant à l'avenir des recherches du candidat.

A. Gascon pose ensuite la question du début et du déroulement de la « crise ivoirienne » : a-t-elle commencé avec la mort d'Houphouët-Boigny et la fin de l'État « franco-ivoirien » (Jean-Pierre Dozon) ? Avec le mandat inachevé d'Henri Konan-Bédié ? Avec le coup d'État militaire de Robert Gueï ? Avec l'élection de Laurent Gagbo ? Avec la partition de 2002 ? Avec les manifestations anti-françaises ? Est-elle terminée avec l'élection d'Alassane Ouattara ? X. Aurégan, à grand renfort de statistiques, de courbes, de schémas, de cartes ingénieuses (comme celles des déplacements des

UNIVERSITÉ PARIS
SERVICE DES THÈSES
2, Rue de la Liberté, 93200 ST DENIS

officiels chinois) et de citations, le tout minutieusement construit et expliqué, suit, pas à pas, le jeu des acteurs ivoiriens et chinois. Il note que, longtemps cantonnée à une attitude d'attente prudente, l'ambassade a misé, tardivement, sur Gbagbo, alors qu'il était abandonné par la communauté internationale. Il s'interroge sur l'« aveuglement géopolitique » de la Chine à « l'école de l'Afrique » : la personnalité et l'héritage politique de Gbagbo ont-ils joué le rôle d'écran ou bien est-ce le soutien de l'Afrique du Sud, héritière des luttes de l'ANC, de Mugabe pourtant devenu un dictateur kleptocrate et sénescent ? Le candidat met en cause, le personnel de l'ambassade et plus spécialement l'ambassadeur. A. Gascon se dit enclin à le suivre car il rencontre les analyses d'historiens qui soulignent combien les décisions sont soumises à l'aléa de choix personnels dont la rationalité échappe, précisément, à toute analyse.

A. Gascon reprend la question complexe de la géopolitique de la Chine en Côte d'Ivoire. Elle s'y implante avec constance alors qu'on n'y trouve pas, jusqu'à présent, de gisements importants de matières premières, comme en Zambie, au Nigéria ou au Soudan. Elle s'intéresserait plutôt à la position de la Côte d'Ivoire, notamment au port d'Abidjan, en Afrique de l'Ouest, plus qu'à d'éventuels minerais ou de terres à accaparer. Avant que X. Aurégan ne réponde à cette vaste question, A. Gascon mentionne quelques points du mémoire qui méritent quelques éclaircissements comme des phrases, parfois « rapides » sur l'engagement français en Afrique et la Communauté franco-africaine instituée en 1958 par un gouvernement où siégeait Houphouët-Boigny. À l'issue de son intervention, A. Gascon et après avoir dialogué avec le candidat, souligne que bien des interrogations demeurent car il analyse, après une crise grave, la situation géopolitique ivoirienne, encore mouvante et à la recherche d'un équilibre.

A. Gascon renouvelle ses félicitations pour cet impressionnant mémoire où X. Aurégan s'est pleinement investi. Il formule le souhait que ce travail de grande qualité l'aide à trouver un emploi. Il espère qu'il sera publié sous la forme qu'il choisira et qu'on lui proposera. Il ne doute pas que les éminents « spécialistes » de la Côte-d'Ivoire, présents dans ce jury, n'aient pas de conseils judicieux à lui donner afin qu'il mène à bien cette édition. De son côté, il rappelle qu'il sera toujours disponible pour le relire et l'aider à suivre leurs conseils et à les appliquer.

Alphonse Yapi-Diahou (co-directeur de thèse) prend la parole à son tour. Il remercie Xavier d'avoir accepté de l'associer à la direction de sa thèse, quand la proposition lui a été faite par son directeur, le professeur Alain Gascon. Il dit voir dans cette implication, le tribut de sa familiarité toute relative avec le terrain ivoirien retenu par X. Aurégan pour sa thèse, après ses premiers terrains ouest-africains que furent le Sénégal, la Mauritanie et le Mali.

A. Yapi-Diahou salue alors sa collègue Céline Bikpo pour l'aide apportée à X. Aurégan dans ses démarches, à Abidjan. Au-delà, rappelle-t-il, le professeur C. Bikpo a pris part à son encadrement au travers des échanges qu'elle pouvait susciter ou des conseils et suggestions qui pouvaient venir d'elle, en réponse à des interrogations de X. Aurégan. Il remercie les autres membres du jury qui ont accepté de prendre part à l'évaluation et à la discussion de la thèse en soutenance. Travaillant depuis plusieurs années déjà avec Jean-Fabien Steck et Jean-Jacques Gabas, au sein du comité de direction du GEMDEV, A. Yapi-Diahou dit se réjouir de partager l'expérience de cette soutenance avec eux. En effet, il signale que « La Chine-Afrique » mobilise déjà ces collègues dans le cadre de différents programmes, ce qui lui a valu d'associer X. Aurégan aux manifestations du GEMDEV à la satisfaction de ces derniers. C'est donc logique qu'ils soient avec nous pour échanger sur cet objet, dit-il...

À propos de la thèse, il souligne sa convergence avec les points soulignés par A. Gascon, et déclare vouloir insister sur le contexte ivoirien constituant le cadre des travaux de terrain. X. Aurégan livre un travail mené dans un contexte d'où il a détourné quelques étudiants en considération des difficultés et des risques réellement existants, rapporte-t-il. Mais X. Aurégan n'étant pas débutant en Afrique de

UNIVERSITE PARIS VIII
SERVICE DES THÈSES
2 Rue de la Liberté, 93200 St Denis

l'Ouest, il a dû réviser sa position pour tenir compte de l'expérience du doctorant. En effet, la crise ivoirienne, débutée en 1989, s'est aiguisée à partir de 1993, avec des pics de tensions tout au long de la décennie 2000-2010. De plus, l'implication de nombreux acteurs internationaux (CEDEAO, UEMOA, le Conseil de l'entente, Union africaine, ONU, France, États-Unis, Union européenne, Chine, etc.) a donné à cette crise un caractère international. Cette figure de la crise n'était pas pour faciliter le travail du chercheur, surtout d'un doctorant dont le sujet met concerne plus spécifiquement un des acteurs internationaux, ici la Chine.

En outre des questions de sécurité, la crise pouvait accentuer les contraintes d'ordre méthodologique. D'abord se pose le problème du fonctionnement normal, régulier de l'État, un fonctionnement sans entrave partisane des institutions à l'exemple des ministères des Affaires étrangères, de l'Économie, du Plan et de l'Aménagement, ou des organismes sous tutelle comme le CEPICI, le BNETD, les ports d'Abidjan et de San Pedro, etc. Or les exigences de la thèse commandent d'aborder toutes ces institutions, de négocier leur collaboration en vue de l'accès aux données de base. X. Aurégan en parle dans la thèse. Il s'est entêté à ne pas céder devant les difficultés, et à composer avec elles... Il a su s'adapter pour trouver non seulement les outils de collecte de l'information, mais surtout la démarche pour accéder aux informateurs, que l'on découvre composite dans la thèse. Des informateurs qui comprennent des ressortissants chinois répondant à des statuts divers, que lie leur statut de migrant. Le recours aux sources statistiques est, sur le plan méthodologique, sans limite (des sources de Côte d' Ivoire aux données de la CNUCED et de l'OMC, sans marginaliser celles de la CEDEAO, de l'UEMOA, etc.). La méthodologie est bien ajustée au sujet et à ses ancrages dans la géographique économique et la géopolitique.

Sur l'ensemble de la thèse, X. Aurégan a le maniement des échelles. Ainsi dès la 3ème partie quand il est confronté à la mesure des bases géographiques d'analyse de l'implantation du poids des échanges économiques de la Chine, quand il s'agit de se référer aux échelles régionales du découpage, s'agissant plus spécifiquement d'exemples comme l'Angola (Afrique centrale, australe), le Soudan du Nord, etc. Il trouve une porte de sortie en faisant intervenir les aires linguistiques : ici les disparités sont nettes entre francophones et anglophones, etc. Il s'agit là d'un découpage pertinent, d'autant qu'il rend compte des cultures héritées, des passé coloniaux... L'archipel des organisations régionales ou communautaires d'intégration révèle des problèmes de chevauchement des statistiques. Comment résoudre ce problème ? Le recours aux IDE pour établir les ressorts de l'implantation et de l'influence chinoise sur le continent, ne répond guère à la question soulevée.

Le maniement des échelles est observé également au niveau de la Côte d'Ivoire. Mais on est frappé par la polarisation abidjanaise de l'implantation chinoise en Côte d'Ivoire d'une part, et sa localisation ciblée dans quelques communes et quartiers comme les Deux-Plateaux à Cocody ou encore la zone 4 à Marcory. Au fond cette géographie de l'occupation de l'espace « chinois » d'Abidjan en adéquation avec les activités des migrants chinois. A. Yapi-Diahou regrette que X. Aurégan ne soit pas allé plus loin pour questionner le profil même des communes et quartiers investis, qui sont dans l'ensemble les communes produits par l'État urbaniste qui a les moyens de l'alignement à quelques normes. Par ailleurs, ces occupations ne peuvent être comprises que dans leur lien avec la carte des catégories sociales abidjanaises d'une part et celle des activités économiques d'autre part. Les Chinois, comme d'autres investisseurs étrangers, ne sont-ils pas à la recherche de la proximité de leurs clientèles de consommateurs et d'entreprises structurellement liées.

Parmi les apports de la thèse, A. Yapi-Diahou note cet effort de X. Aurégan pour essayer de reconstituer une sorte de généalogie de la Chine en Afrique, à l'échelle du temps long. Par ailleurs, poursuit-il, le retour à l'évolution de la trajectoire interne de la Chine, et ses rugosités politiques qui ne manque pas d'intérêt ; il permet non seulement de comprendre le passage de la Chine au capitalisme d'État mais également la singularité de ses modes d'intervention et de ses approches.

SERVICE DES THÈSES
2, Rue de la Liberté, 93200 ST DENIS

Pour autant, par son détour aux théories économiques de la dépendance, l'analyse laisse entrevoir la Chine comme un pays dépendant, lui aussi sur différents plans.

Concernant plus spécifiquement la Côte d'Ivoire, A. Yapi-Diahou signale que 1983, année de l'établissement des relations diplomatiques entre la Côte d'Ivoire et la Chine correspond au lancement des plans d'ajustement structurel. Il invite X. Aurégan à situer l'ouverture des dirigeants ivoiriens dans un contexte international marqué par l'attirance chinoise et les débuts des délocalisations en Europe et en Amérique, etc., et donc la réorientation des flux d'IDE vers la Chine, au détriment des pays africains entre autres... Il reste entendu que la Côte d'Ivoire en crise, a relativement moins intéressé ses partenaires occidentaux classiques, plus exigeants que ne l'est la Chine. Sans doute la Chine a-t-elle pris des positions délaissées, comme le firent les Libanais tout au long des années 1980, rachetant, avant les grandes privatisations des années 1990, leurs entreprises à de petits entrepreneurs français. L'essor de la Chine-Côte d'Ivoire sous les gouvernements de Bédié puis Gbagbo ne peut trouver d'autres explication que dans les restrictions qui, une vingtaine d'années durant, ont émaillé les rapports de la Côte d'Ivoire avec les bailleurs de fonds traditionnels. La continuité de la politique chinoise en RCI est assez frappante. D'un pouvoir à l'autre les ressorts de la politique demeurent invariables comme le montre la structure des échanges, en volume, ou par composition des produits échangés, etc. Sur les échanges, mais surtout sur les investissements la places remarquée de ces pays comme le Burkina Faso, le Togo ou encore le Nigéria aurait mérité quelques explications.

Dans l'ensemble, conclut A. Yapi-Diahou, X. Aurégan nous livre une bonne thèse, abondamment illustrée, bien rédigée, menée avec rigueur et surtout une grande autonomie. Évidemment ce travail pourrait faire l'objet de publication, à condition de X. Aurégan s'en donne le temps.

Jean-Jacques Gabas (rapporteur) estime que ce travail est imposant, sérieux et très personnel. Il y a une collecte de données très difficile qui contribue parfaitement à la structuration du raisonnement et au souci de construire une analyse géopolitique complexe. Concernant la méthode, ce travail est imposant dans la mobilisation des faits et observations. De multiples entretiens ont été menés à Abidjan auprès des différents acteurs, à l'exception notable de représentants de l'ambassade de Chine en Côte d'Ivoire. On note une bonne déconstruction du terme « chinois » par l'analyse des jeux d'acteurs publics, privés et leurs relations qu'ils entretiennent. C'est un réel travail d'observation, souvent à caractère ethnographique. La discussion sur les chiffres et la comparaison des sources de données est tout à fait pertinente ; par cet effort d'économie politique du chiffre, X. Aurégan va au-delà des idées reçues, des stéréotypes qui marquent encore les réflexions sur les relations entre la Chine et l'Afrique. C'est donc sur une base analytique et scientifique que son raisonnement est fondé. Son approche géopolitique nécessite effectivement de comprendre les différents pans de la construction de son pouvoir sur la scène internationale et de celui que la Chine affirme en Afrique : *soft* et *hard power*. Mélange de diplomatie économique mais aussi de concurrence forte avec le Japon et les États-Unis sur le terrain. Il y a une volonté affirmée de bloquer le Japon dans l'obtention d'un siège au Conseil permanent de sécurité de l'ONU, et de maintenir Taïwan dans sa marginalité. X. Aurégan analyse de façon fine les relations entre la Chine et la Côte d'Ivoire dans la quatrième partie à partir de 1983 (date de la reconnaissance de la Chine par la Côte d'Ivoire) en proposant une périodisation qui manque souvent de précisions mais surtout la position de la Chine depuis le début de la décennie 2000, confirmant son soutien à L. Gbagbo puis à A. Ouattarra ; non-ingérence étant le maître mot ?

Toutefois, il y a une contrepartie ou un revers à cette approche basée sur un nombre impressionnant d'observations : souvent des redites, on ne voit pas toujours au-delà de ces faits accumulés la thèse défendue ou une question davantage théorique. Dans l'introduction X. Aurégan n'emploie jamais le

UNIVERSITE PARIS VIII
SERVICE DES THÈSES

terme d'hypothèse. Parfois difficile de suivre le raisonnement, un peu fouillis. Une mobilisation de grilles d'analyses comme celle de la dépendance au sentier aurait permis de donner à la périodisation proposée davantage de sens. Certes les questions fondamentales sont claires et bien instruites : que fait la Chine en Côte d'ivoire, avec qui et pour quels objectifs ? Va-t-elle rester ? Plusieurs points peut-être de détail mériteraient des ajustements. Ainsi, dans la troisième partie il faudrait insister sur le Bénin comme « État entrepôt ». Page 220, l'âge d'or de la Côte d'Ivoire va au-delà de 1975. Page 235, le consensus de Washington n'était pas qu'une chirurgie esthétique, loin de là. Il en est de même avec l'idée que l'Afrique serait sur la voie de l'émergence : il faut nuancer et déconstruire cette assertion. Ou bien les éléphants blancs qui en Côte d'Ivoire ne datent pas des années 1990 mais des années 1970-1975 (complexes sucriers etc.), lors du boom sur le café et le cacao.

Sur la forme, il y a encore quelques coquilles orthographiques. On relève l'utilisation de néologismes comme le terme « coopérationnel ». Certaines phrases sont souvent inutilement compliquées comme celle-ci page 404 : « Nonobstant une maturité déontique, la Chine denguiste résiliente à travers sa projection ivoirienne, d'honnie quelques années auparavant est donc devenue avec cette paradoxale récence de relations bilatérales pour le moins dynamiques, tout simplement incontournable ». Il est d'autre part dommage que la conclusion générale n'ouvre pas sur des sujets davantage exploratoires. La bibliographie est bien présentée, claire et bien mobilisée dans le corps du texte. On regrettera toutefois que plusieurs auteurs chinois n'aient pas été mobilisés (Li Xiaoyun, Tang Xiaoyang, Zhang Haisen...) ni non plus les travaux de l'IPRCC.

J.-J. Gabas estime que X. Aurégan est dans une dynamique de recherche féconde qu'il faut poursuivre. Il considère en conclusion que cette thèse mériterait une publication sous une forme condensée et soit suivie par la rédaction d'un article.

Céline Bikpo (rapporteur) après avoir félicité le candidat commence par un certain nombre d'observations sur la forme. La thèse de X. Aurégan est organisée en quatre grandes parties. La première partie qui aborde « les présences chinoises en Côte d'Ivoire, un faisceau diversifié d'acteurs et d'activités » compte 91 pages. La deuxième partie intitulée « la Chine dans le jeu coopérationnel et territorial ivoirien » est traitée sur 79 pages. La troisième partie, « la Chine dans le(s) jeu(x) économique(s) et politique(s) africain(s) », est contenue dans 67 pages. Et enfin, la quatrième et dernière partie, « la Chine dans le(s) jeu(x) économique(s) et politique(s) ivoirien(s) » sur 108 pages. Une conclusion de 23 pages, une bibliographie de 20 pages et des annexes de 125 pages assurent la clôture de la thèse.

Les différentes parties sont un peu déséquilibrées au niveau des chapitres (deux chapitres pour la première la deuxième et la quatrième partie et un chapitre pour la troisième partie). Au niveau des chapitres, nous allons de quatre sous-sections dans certains chapitres à trois et bien souvent à deux. En volume, le même déséquilibre est observé (67 pages pour la troisième partie contre 108 pages pour la quatrième). Quand il y a un tel déséquilibre entre les parties, cela dénote d'une difficulté de conception ou peut s'expliquer par le fait que la maîtrise de son terrain d'étude donne à l'impétrant de s'étendre un peu plus dans cette quatrième partie. N'aurait-on pas pu alors intégrer cette troisième partie à la quatrième ? L'impétrant a parfaitement bien expliqué les raisons de ce déséquilibre dans son exposé.

Dans sa forme générale, la thèse est écrite dans un langage académique soutenu, présentant très peu de fautes, il se prête à une lecture agréable. J'ai lu la thèse de X. Aurégan avec un dictionnaire à porter de main. Cependant, on peut noter quelques confusions, à la page 42, l'impétrant parle de « système de *tantine* » au lieu de « système de *tontine* ». De même à la page 252, l'impétrant parle

UNIVERSITE PARIS VIII
SERVICE DES THÈSES
2 Place de la Liberté 93526 ST DENIS

d'oppositions *nigériennes* (Biafra), il devrait plutôt écrire oppositions *nigérianes*. Le mot *prégnant* est trop souvent utilisé par l'impétrant dans le document.

À la page 275, dans le tableau XIII, le taux de mortalité infantile n'est certainement pas de 96,7 pour cent comme le signalait l'impétrant, mais 96,7 pour mille. Idem pour la Chine.

La thèse est bien illustrée (8 documents, 97 figures, 16 tableaux, 29 photos, 42 cartes, 10 encadrés et 33 annexes). Cela montre l'importance du travail abattu par X. Aurégan tant sur le terrain que dans le traitement des données recueillies. Cependant, la trop grande réduction des cartes entraîne une perte de lisibilité.

L'impétrant a signalé (p. 22) une difficulté qui était autant une force qu'une faiblesse, c'est l'absence d'une bibliographie spécifique à la relation sino-ivoirienne. Nonobstant, des pages 405 à 424, l'impétrant a présenté des références d'ouvrages, chapitre d'ouvrage, ouvrages collectifs, articles et périodique ainsi que des documents consultés sur internet traitant de la question de façon annexe ou connexe. Sa bibliographie riche couvre relativement bien l'ensemble du sujet. Cette abondance de matériaux est une preuve légitimant l'étendue de la recherche de l'impétrant.

L'excellente présentation au niveau de la forme nous donne de nous appesantir sur le fond.

On fera ensuite un certain nombre d'observations sur le fond, à commencer par la démarche méthodologique. Les notions et concepts sont définis. X. Aurégan délimite son espace géographique et explique pourquoi le choix de la Côte d'Ivoire (p. 19 à 21). Il propose une méthode de déconstruction autant descriptive qu'analytique. Graduée et multi scalaire, elle doit permettre une meilleure compréhension des présences chinoises en Côte d'Ivoire, à Abidjan et dans plusieurs pays limitrophes. Les outils utilisés sont ceux de la cartographie la plus dynamique possible afin de représenter spatialement les territoires où sont situés les acteurs chinois à Abidjan comme dans leurs provinces d'origines. Les figures, tableaux, graphiques et documents qui proposent à leur manière un moyen d'analyse majoritairement économique. Les photographies de l'impétrant qui montrent certaines réalisations chinoises en Côte d'Ivoire. Les encadrés qui mettent en exergue différemment des notions, des précisions, une chronologie etc. et enfin des annexes qui répondent à une volonté de synthèse et de précision également. Cette méthode et ces outils ont été mis en œuvre dans le but d'analyser qualitativement les facteurs et éléments inhérents aux rapports économiques, diplomatiques, politiques et géopolitiques entre deux États la Chine et la Côte d'Ivoire.

Pour atteindre cet objectif, L'impétrant s'est posé une multitude de question applicable à chacune des quatre parties et qui peuvent se résumer en : Qui ? Où ? Quand ? Comment ? Avec qui ? Pourquoi ? Par quel biais ? On peut toutefois regretter de n'avoir pas une question centrale qui serait la colonne vertébrale autour de laquelle s'articulerait tout le travail. On ne connaît pas non plus la position, la thèse, le présupposé de l'impétrant par rapport à toutes les questions qu'il se pose.

X. Aurégan aboutit à des résultats intéressants dont l'idée générale de la première partie est de présenter les différentes formes de la présence chinoise sur le territoire ivoirien et notamment à Abidjan. Dans la deuxième partie, la coopération et ses composantes sont déconstruites pour offrir un panorama le plus complet possible de la situation, l'aspect diachronique inclus. La troisième partie tente, par un jeu d'échelles progressif, d'analyser le rôle de la Côte d'Ivoire au sein des relations globales Chine-Afrique, en Afrique de l'Ouest et à l'échelle continentale, le tout selon deux prismes : la géographie économique et la géopolitique. Enfin, la dernière partie met en avant, autour d'un événement, d'un contexte, d'une décennie de développement des échanges commerciaux et du développement *in situ* des entreprises ainsi que les relations bilatérales sino-ivoiriennes qui se développent.

Les résultats auxquels X. Aurégan est parvenu sont le fruit d'une analyse bien menée. Ils proviennent des réponses aux questions posées dans la problématique. L'impétrant fait des comparaisons très

UNIVERSITÉ PARIS VIII SERVICE DES THÈSES

intéressantes tout au long de son travail entre ce qui se passe en Côte d'Ivoire, dans les autres pays de la sous-région ouest africaine, et l'Afrique tout entière. Ce qui lui permet d'avoir une vue circulaire des relations entre la Chine et les Afriques et d'élever de facto le niveau de la réflexion.

La conclusion générale de la thèse de X. Aurégan est convaincante car il fait une synthèse de la démarche méthodologique utilisée et des résultats obtenus. Il se projette avec le président ivoirien soutenu par la Chine dans l'idée d'une Côte d'Ivoire émergente en 2020, ce qui induit les perspectives d'étude... Celles-ci sont soulignées par le point d'interrogation marquant la fin du document.

En définitive, la thèse de M. X. Aurégan est d'un excellent niveau, riche en informations sur la géopolitique de la Chine en Côte d'Ivoire. Elle apporte une contribution importante à la connaissance des relations sino-ivoirienne et sino-africaine dans une démonstration argumentée et cohérente.

Jean-Fabien Steck prend ensuite la parole. Comme les autres membres du jury, il évoque d'abord l'intérêt avec lequel il a lu le travail de X. Aurégan qui, en comblant une lacune importante de la littérature scientifique, participe de l'approfondissement des connaissances et compréhensions des relations multiformes entre la Chine, les Chinois et des pays d'Afrique. Ce travail est une mine d'informations parfois difficiles à trouver, complexes à associer et délicates à analyser : il est heureux qu'il vienne en soutenance aujourd'hui et il doit être salué.

Avant de revenir sur le fond et les enjeux d'un tel sujet de thèse et de son traitement par X. Aurégan, J.-F. Steck tient, rapidement, à faire quelques petites remarques formelles. Il signale d'abord quelques erreurs en sémiologie graphique et s'étonne, comme les autres membres du jury, de l'originalité, voire de la créativité, lexicographique.

Plus fondamentalement, J.-F. Steck émet ensuite quelques réserves sur la bibliographie proposée par X. Aurégan : il regrette en effet la quasi-absence de références aux travaux en langue anglaise. Celle-ci est regrettable en elle-même, mais aussi parce qu'elle révèle la faible prise en compte par l'auteur des dernières évolutions de la recherche au-delà des cercles francophones. Or, il se trouve que les principaux centres de recherche africaniste européens, pour ne citer que ceux-là, se sont appropriés cette question de recherche et n'ont pas peu contribué à la faire évoluer : ainsi en est-il du Nordiska Afrikainstitutet, des universités de La Haye et de Leyde, de Bayreuth, d'Oxford... Une thèse est aussi l'occasion d'une mise au point historiographique et épistémologique, d'un « état de l'art » qui fait ici défaut et dont les lacunes bibliographiques donnent un aperçu.

Inscrit en « Géographie, mention géopolitique », X. Aurégan se réclame d'une approche géopolitique. De fait, la thèse aborde une question d'importance en géopolitique du monde contemporain et en géopolitique africaine : la présence de la Chine et les dynamiques de ses acteurs et ressortissants dans les relations internationales. L'importance des représentations qui lui sont associées a, aujourd'hui, pour corollaire l'importance que les études en sciences humaines et sociales lui accordent : l'étude des relations internationales, les études du développement, l'économie, la sociologie, l'anthropologie... et la géographie. Comme souvent en sciences humaines et sociales, l'objet de recherche est ici partagé par plusieurs disciplines, ce qui n'est pas sans importance. Chacune d'entre-elles a ses propres questions de recherche, ses propres problématiques, ses propres concepts et notions, ses propres références et ses propres méthodes. Il est donc impératif de se positionner. Ainsi, comment X. Aurégan voit-il ce positionnement disciplinaire ? Quelle définition préalable donne-t-il de la géopolitique ? Son travail de recherche lui permet-il d'apporter sa contribution à la définition de cette science ? Comment, dans un cas comme dans l'autre la positionne-t-il par rapport à la géographie ? Ce sont autant de questions auxquelles on aurait aimé que X. Aurégan apporte des éléments de réponse dans sa thèse. Tout comme d'ailleurs on aurait apprécié que X. Aurégan revienne plus en détail sur les méthodes d'investigation qu'il a mises en

UNIVERSITE PARIS VIII
SERVICE DES THÈSES
2 Rue de la Liberté 93526 ST DENIS

place et sur leur traitement, notamment s'agissant des entretiens semi-directifs conduits auprès des commerçants chinois (d'autant que les annexes proposent un extrait de questionnaire et une synthèse rapide des réponses).

Le traitement géopolitique et géographique du travail de X. Aurégan ne fait guère de doutes, ne serait-ce que par les différentes échelles auxquelles il aborde la question de la présence, des présences, chinoises en Afrique, en Afrique de l'Ouest et en Côte d'Ivoire. Ce jeu d'échelle, qui est au cœur du travail présenté ici, présente de multiples intérêts pour le géographe et valide la démarche choisie par X. Aurégan.

Le choix monographique (la Côte d'Ivoire) s'explique par ces mises en perspectives successives (échelles mondiale, africaine, ouest-africaine, ivoirienne). Penser ainsi les relations Chine-Afrique est en effet la meilleure façon de procéder. C'est l'occasion de revenir sur cette dimension monographique et sur cette étude très documenté des présences chinoises en Côte d'Ivoire. La qualité du travail de terrain de X. Aurégan doit être soulignée : il atteste d'une bonne immersion en Côte d'Ivoire et au sein de certains milieux chinois ou en contact proche avec des chinois – milieux dont on sait, *a fortiori* dans le contexte délicat des années 2010 en Côte d'Ivoire, qu'ils sont difficilement accessibles. L'apport principal de la thèse vient de ce travail et des analyses qui lui sont associées. Même si les choses changent et si les travaux conduits à cette échelle fine se multiplient (heureusement), c'est incontestablement là qu'il y a le plus à apprendre. Jean-Fabien Steck indique ainsi avoir par exemple particulièrement apprécié les lignes consacrées aux Chinois à Abidjan, singulièrement à Mme Lu (p. 58 *et sq.*), ainsi que la description et l'analyse détaillée des déplacements des ambassadeurs de la RPC en Côte d'Ivoire (p. 325 *et sq.*). La force du travail de X. Aurégan est donc d'avoir su aborder cette question à travers cette échelle pertinente pour faire avancer la connaissance de la présence chinoise en Afrique et d'en démonter les phantasmes et les représentations erronées parce que simplifiées... même si, comme J.-J. Gabas, J.-F. Steck regrette que cette très riche moisson de données se traduise rarement par des montés en généralités, approfondissements problématisés et questionnements théoriques.

Géopolitique, l'analyse de X. Aurégan accorde, très logiquement, une grande importance à la construction et à l'étude de chronologies. Cette dimension temporelle est, avec les échelles, au cœur de cette thèse... et aurait de ce fait peut-être pu donner lieu à une tentative de construction, toujours difficile, d'un chronogramme synthétique permettant de saisir les effets de temps long et ceux de temps moyens et courts, mais aussi d'analyser plus systématiquement les synchronies (ou non-synchronies).

Échelles et temporalités ne prennent de sens ici que par rapport à un questionnement sur le développement et ses dynamiques. En attestent les questions de l'émergence et de la puissance, qui reviennent à de multiples occasions et qui, dans une perspective historique, concernent tout autant, quoi qu'à des niveaux fort différents, la Côte d'Ivoire et la Chine. En atteste aussi l'analyse des politiques d'aide, des projets de développement, chinois et ivoiriens, et de leurs évolutions. La question des territoires du développement apparaît dans la thèse, mais J.-F. Steck, en géographe, regrette qu'elle ne soit pas davantage explorée, analysée et développée. La question de l'articulation entre politiques de développement et politiques d'aménagement du territoire est pourtant d'importance, notamment en Côte d'Ivoire où la DCGTx-BNETD joue le rôle que l'on sait. J.-F. Steck tient en outre à souligner la convergence entre l'observation faite par X. Aurégan d'une concentration de l'aide et de l'investissement chinois à Abidjan et dans le secteur des infrastructures et deux des trois piliers du rapport 2009 de la Banque mondiale, *Repenser la géographie économique* : la densité (*i.e.* la métropolisation) et la distance (*i.e.* les infrastructures de transport). Au final, que peut-on dire de ces rapports sino-ivoiriens et qu'apporte leur analyse, au-delà d'une analyse strictement géopolitique africaniste, essentielle, à la connaissance globale des processus de développement dans un contexte mondialisé où l'émergence apparaît de plus en plus comme un

UNIVERSITE PARIS VIII
SERVICE DES THÈSES
2, Rue de la Liberté, 93200 ST DENIS

modèle à atteindre et non plus comme une étape sur la voie du développement ? Qu'apporte-t-elle à la question du statut de l'espace et des territoires dans le développement ? Pour conclure, quelle est le sens de cette « école ivoirienne » suggérée en titre... et quelles perspectives de recherche X. Aurégan aurait-il pu proposer en concluant ce travail pionnier et exploratoire ?

J.-F. Steck termine son intervention en redisant tout l'intérêt qu'il a pris à la lecture de cette thèse : les remarques et questions qui précèdent montre qu'elle fournit matière à discussions et à débats scientifiques, ce qui, s'il en était besoin, démontre sa qualité.

Thierry Pairault intervient à son tour. Avant toutes choses il salue le travail de X. Aurégan qui a été le fruit d'un labeur long et méticuleux sur un thème encore neuf. Pour évaluer cette thèse il faut la replacer dans son contexte historique qui est à la fois celui de l'histoire nouvelle des relations sino-africaines et celui de l'histoire même de cette thèse dont l'achèvement a pris sept années. Aussi, n'est-il pas étonnant de distinguer diverses strates qui retracent à la fois la maturation de la pensée de l'auteur en même que l'évolution générale de la réflexion sur la présence chinoise en Afrique. Tout ce travail a donc été entrepris dans une zone incertaine — *twilight zone* dirait un anglo-saxon. Les remarques que Th. Pairault présente ici tiennent compte de cette conjoncture singulière ; elles visent à suggérer des corrections en prévision d'une publication future en même temps qu'elles tentent d'apporter le regard du sinologue.

Il y a toute une série de problèmes mineurs. Certains relèvent de l'orthographe, d'autres sont des anglicismes, d'autres encore relèvent d'une certaine volatilité du vocabulaire. Les sources ne sont pas toujours systématiquement ou clairement indiquées. L'ancienneté des sources est aussi un souci car les sources chinoises sont régulièrement mises à jour et les informations retenues tant en Chine qu'ailleurs dépendent de la vision du moment. Un certain nombre d'autres problèmes relèvent d'une certaine méconnaissance de la Chine (je dois néanmoins saluer l'effort qui a été fourni pour y pallier). Il y a des questions de maîtrise de la langue (caractères erronés p. 81, 91...) et de traduction — c'est le cas de la traduction de plusieurs dictons énoncés sous la forme de catachrèses quadrisyllabiques (p. 45, 136, 233...). La question des *guanxi* est traitée hors contexte (p. 42 et 114). Les sources de la connaissance sur la Chine et le traitement de la propagande chinoise (cf. l'affaire Zheng He, p. 241) auraient sans doute mérité une plus grande attention.

À propos des statistiques chinoises (p. 111), X. Aurégan parle des « incohérences quantitatives » de la Chine. Non, la Chine n'est pas plus incohérente que les autres pays. Le discours sur l'absence de fiabilité des statistiques chinoises fait partie d'un jeu à la mode, le *China bashing* ; on reproche de fait à la Chine ne pas fournir des statistiques sur des sujets que les pays développés eux-mêmes mesurent mal (ex. IDE, les migrations...). Quand un pays délivre des visas (Côte d'Ivoire), il doit être facile de suivre les migrations légales et en l'occurrence celle des Chinois qui doivent quitter la Chine avec un visa que doit délivrer le consulat ivoirien à Pékin qui *lui* devrait connaître le chiffre de ces visas et les motifs.

Th. Pairault observe qu'à son sens tout le passage (p. 102-118) sur les migrations n'est pas assez nuancé en ce sens qu'il ne prend pas assez en compte les différentes modalités des migrations chinoises actuelles. En particulier le cas du Henan aurait mérité une plus grande attention. Il faudrait aussi de ce point de vue bien distinguer plusieurs types d'entreprises (p. 61 et p. 300) et différencier encore plus distinctement les filiales des grandes entreprises publiques chinoises des petites entreprises gérées par des ressortissants chinois et créées sur place. De même l'analyse de l'APD chinoise (p. 171 mais aussi le tableau V p. 172 et la figure XIX p. 174) repose sur une classification discutable des données qui aurait exigé une définition claire et précise de tous les concepts utilisés. Ces imprécisions se rencontrent encore plus loin (p. 293, 299, 537) à propos de l'investissement direct (IDE) à propos duquel la seule question qui méritait d'être posée était de savoir si les flux d'IDE

UNIVERSITE PARIS VIII
SERVICE DES THÈSES
2, Rue de la Liberté, 93200 ST DENIS

chinois participaient de manière significative à la FBCF. Th. Pairault indique que le cas de Huawei approché ici avec quelque maladresse (p. 59, 170, 204, 464...) est particulièrement délicat et complexe, son traitement aurait exigé une recherche monographique bien trop importante pour pouvoir être effectué ici.

Pour terminer Th. Pairault présente des éléments qu'il a particulièrement appréciés comme l'expression « diasporas d'entrepreneurs » (p. 115) ou encore le schéma des représentations avec une opposition analytiquement très riche entre petits entrepreneurs du secteur privé et grand cadres des entreprises publiques chinoises (p. 80) et encore la carte XIX reclassant les pays africains (p. 212). Il souligne le grand plaisir qu'il a eu à lire ce travail et tient à rappeler que s'il en critique certaines parties, il considère que la thèse de X. Aurégan constitue une évidente contribution à notre connaissance des relations entre la Chine et les pays africains.

Le candidat ayant répondu de façon pertinente, après chaque intervention, à un certain nombre de questions ou de remarques qui lui ont été faites par les membres du jury, le président, à 13h30, invite le jury à se retirer pour la délibération. Au terme de sa délibération, le jury décerne à X. Aurégan le grade de docteur en géographie-géopolitique de l'Université de Paris 8 avec la mention « très honorable avec les félicitations ».

Fait à Paris, le 4 mars 2014

Les membres du jury :

A. Gascon

VIOLLET-BITKO Céline

Jean-Fabien Spitz

J.J. GABAS

Stephanie MARI-DIAKOU

Thierry SANJUAN

UNIVERSITE PARIS VIII
SERVICE DES THÈSES
2 Rue de la Liberté, 93200 ST DENIS

Rapport sur les félicitations

Lors de la délibération, et avec l'accord des membres du jury pour reconnaître l'extrême qualité de la thèse présentée, le président du jury engage le débat réglementaire au sujet de l'attribution des félicitations. Le jury est unanime à reconnaître que cette thèse brillante constitue une contribution majeure à la connaissance des dynamiques sino-africaines à l'œuvre en Afrique de l'Ouest. Le jury souligne combien le candidat a su maîtriser un environnement en pleine crise politique et dépasser les difficultés matérielles et humaines pour produire des résultats et pour toujours se situer à un haut niveau d'expertise. Cette thèse constitue, en définitive, une contribution réellement décisive en matière de géopolitique de l'Afrique. Au terme d'un vote à bulletin secret, l'unanimité est constatée pour l'attribution des félicitations.

Thierry Pairault
Président du jury

UNIVERSITE PARIS VIII
SERVICE DES THÈSES
2 Rue de la Liberté 93526 ST DENIS